

Visite de la Protection civile- Cocktail annuel du Cercle – Vendredi 16 juin

Le vendredi 16 juin 2017, c'est le Colonel de la Protection Civile Nicolas TUTS (ci-contre) qui nous accueillera pour la visite de l'unité opérationnelle de la Protection Civile à Crisnée (Kemexhe).



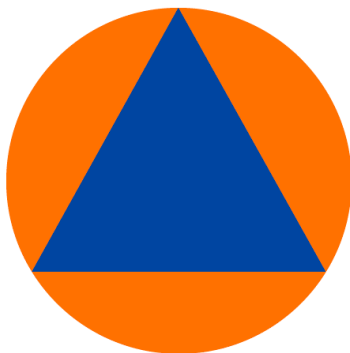
Il aura le plaisir de vous faire découvrir son unité et ses missions lors d'un briefing et d'une démonstration dynamique.

La Protection civile porte secours à la population lors de petites et grandes catastrophes. Elle vient en renfort aux services de secours avec des moyens lourds et spécialisés. La Protection civile, c'est 450 professionnels et 650 volontaires disponibles 24 heures sur 24, 365 jours par an. Ils sont actifs dans six unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire belge.

La Protection civile fait partie de la Direction générale Sécurité civile du Service public fédéral Intérieur. Elle intervient à la demande du ministre de l'Intérieur, d'un gouverneur, d'un bourgmestre, des pompiers ou de la police.

En Belgique, la répartition des tâches entre les services incendie et la Protection civile a été déterminée en 2015. Quelques exemples des interventions de la Protection Civile :

- Renfort d'approvisionnement en eau et mousse, ou renfort en matériel lourd ou spécialisé en cas d'incendie.
- Recherche et dégagement de victimes en cas de calamités ou grands catastrophes
- Renfort des équipes spécialisées, comme les plongeurs ou la brigade canine aux interventions ou missions judiciaires de longue durée
- Nettoyage et transport en cas de pollution à grande échelle, sur les eaux inté-



rieures, dans les ports maritimes, sur les plages et en mer.

- Désinfection et les soins pour la population en cas de pollution chimique ou nucléaire
- Etanchéité de digues et pompes en cas d'inondations à grande échelle
- Plus de distribution mais toujours fabrication de berlingots et fourniture d'eau potable à des institutions de soins et remplissage de château d'eau.
- Support au moyen de télécommunication.

Renseignements pratiques :

Jour et heure de rendez-vous :

Le vendredi 16 juin à 18 Hr 30 précise.

Adresse du jour : (parking intérieur)

Unité Opérationnelle de la Protection Civile de Crisnée

Rue Vincent Bonnechère, 30 - 4367 Crisnée.

Activité réservée :

Aux membres du Cercle et leur compagne ou compagnon pour le personnel féminin de Réserve membre du Cercle.

Participation aux frais (e.a. assurance) :

5 € par personne (perception sur place lors de la participation).

Tenue :

Pour les militaires de Réserve : Service-dress tenue de ville ;
ou vêtements civils de ville

Pour la personne accompagnante : tenue de ville.

Programme :

Dès 18 Hr 30 briefing et visite de la UOps de la Prot Civ à Crisnée (Kemexhe)

Par la suite ... cocktail du Cercle.

Plan de situation :



Rue Vincent Bonnechère, 30 – 4367 CRISNEE